Quarante-sixième année. — N° 126. Un numéro : *dix centimes.* Vendredi 27 Mai 1887.

ABONNEMENT

Saumur :

Un an . . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 MAI

La crise ministérielle

Hier, à 2 heures 30, M. Ch. Floquet ayant échoué dans la mission de former un nouveau cabinet, s'est rendu à l'Elysée pour déclarer au Président de la République que, n'ayant pas trouvé dans les différents groupes de la Chambre un appui suffisant pour lui permettre de former une majorité pour gouverner, il se voyait obligé de renoncer à constituer le ministère.

M. Rouvier avait accepté le portefeuille des finances à la condition qu'un certain nombre de ses amis de l'Union républicaine feraient partie du cabinet.

Ce serait le refus de ces derniers qui aurait amené l'avortement de la nouvelle combinaison ministérielle.

Nous lisons dans le *Temps* :

« C'est la difficulté de trouver des titulaires, pour les portefeuilles des affaires étrangères et des finances, qui a été la cause déterminante du refus de M. Floquet.

» Le président de la Chambre avait offert hier matin le portefeuille des affaires étrangères à M. Henri Brisson et dès avant-hier celui des finances à M. Rouvier.

» Ces offres ayant été finalement déclinées, il a résolu de ne pas poursuivre plus longtemps ses négociations. »

Lorsque M. Floquet a eu annoncé à M. Grévy l'échec de ses négociations, le Président de la République aurait, dit-on, répondu très philosophiquement :

« Merci, je suis bien désolé de vous avoir dérangé. »

Jusqu'à 4 heures, même avalanche de nouvelles fausses que la veille.

A 5 heures, on donne la combinaison ministérielle suivante :

M. Duclerc, président du conseil, sans portefeuille ;
M. Ribot, aux affaires étrangères ;
M. Raynal, aux finances ;
M. Méline, au commerce et à l'agriculture réunis ;
M. Develle, aux travaux publics ;
Le général Saussier, à la guerre.
M. Rouvier aurait les finances, M. Mézières l'instruction publique et M. Devès la justice.

On semble croire que ce cabinet serait chargé de faire le lit d'un cabinet Freycinet, cabinet de dissolution le cas échéant.

A 6 heures 1/2, la combinaison Duclerc-Raynal-Ribot tient toujours la corde. M. Raynal est en ce moment à l'Elysée. On dit qu'il apporte l'acceptation de MM. Saussier, Devès, Develle. On répète que ces messieurs ne sont que les fourriers d'un cabinet Freycinet.

Voici une nouvelle combinaison :

Duclerc, président du conseil, affaires étrangères ; Devès, intérieur ; Ribot, justice ; Raynal, finances ; Saussier, guerre ; Develle, agriculture ; Berthelot, instruction publique.

Nous sommes porté à croire qu'elle est à peu près faite, parce que les radicaux sont dans une fureur indescriptible. Ils annoncent d'ores et déjà un grand meeting de protestation et une manifestation sous les fenêtres du « vieux de l'Elysée ». On verra bien.

On assure que M. Floquet a l'intention de donner sa démission de président de la Chambre pour monter à la tribune expliquer que c'est en présence des manœuvres de l'Elysée qu'il a renoncé à former un cabinet.

Cette nouvelle est accueillie avec une incrédulité... légitime.

L'annonce de la dislocation de la combinaison Floquet-Boulanger a eu immédiatement son contre-coup à la Bourse. Les rentes et la plupart des valeurs ont eu une hausse sensible. Il paraît que le monde des affaires n'est pas de l'avis de M. Rochefort.

Hier, la police de Paris a arrêté des camelots qui vendaient des placards intitulé : *Démission du général Boulanger.*

L'opposition de certains groupes républicains contre M. Jules Grévy se maintient au même diapason.

On réclame sa démission.

Bientôt peut être il entendra des cris sous les fenêtres du Palais de l'Élysée, qui scanderont d'une façon désagréable l'air des *Lampions.*

M. de Morenheim, interrogé sur l'accueil que la Russie ferait à M. Floquet, aurait simplement répondu qu'il ne voulait pas se mêler de nos affaires intérieures, mais *qu'aussitôt* le cabinet officiellement constitué il ferait connaître la réponse de la Russie.

LES DEUX PRINCES

Il n'y a guère à se le dissimuler. Le prince impérial d'Allemagne est en danger de mort.

Le prince Frédéric-Guillaume est né en 1831. Il a par conséquent cinquante-six ans.

« Très populaire dans l'armée, écrit la *France*, Fritz est aussi l'homme le plus populaire de Berlin, où on lui trouve beaucoup d'esprit et un certain sans-façon démocratique. Il aime à jouer au « calife de Bagdad » et combine le rôle typique du prince héritier libéral avec celui du joyeux viveur et du joli garçon de cinquante-six ans.

» En cette double qualité, il fait des plaisanteries de caserne avec des soldats se promenant dans la rue et embrasse les jeunes filles de pensionnat qui lui offrent des fleurs ; tandis que comme prince héréditaire libéral il vient de faire un discours contre le chauvinisme !

» Dans ses velléités d'indépendance conjugale, Fritz est un peu arrêté par sa femme, la fille de la reine Victoria, une maîtresse femme, qui tient son mari comme elle tient sa maison, comme M. de Moltke tient l'armée, avec une discipline absolue et redoutable.

» Au palais qu'ils habitent, avec l'empereur Guillaume, le prince impérial et sa femme mènent une vie assez retirée ; ils reçoivent assez souvent des artistes, des littérateurs, des savants, et le soir, après les discussions de haute esthétique, on prend en bande le thé familial. »

On sait que le prince a montré certaines tendances libérales ; qu'il s'est plusieurs fois montré hostile à la politique du prince de Bismarck et qu'il a laissé entendre qu'il accepterait sans répugnance une solution pacifique du litige toujours pendant entre la France et l'Allemagne.

Son fils aîné, le prince Guillaume, ne lui ressemble guère. Si son père meurt avant le vieil empereur, c'est lui qui occupera le trône d'Allemagne. Il est âgé de 28 ans et colonel commandant le régiment de hussards de la garde.

» Autant le père est pacifique, autant le fils est belliqueux. Ce colonel de vingt-huit ans est certainement l'homme d'Allemagne qui a la haine la plus profonde pour la France. Il est vrai que la France le lui rend bien.

» Cette haine est telle, écrit M. Lucien Nicot, qu'elle se manifeste dans les plus petits détails de la vie. Il y a quelques semaines, ce francophobe enragé présidait je ne sais plus quel banquet de corps. Au dessert, comme on lui offrait du champagne :

» — Je ne bois que du vin allemand, dit-il.

» Et il se fit apporter du Rhin. »

Quant à nous, nous n'avons pas à nous émouvoir outre mesure de toutes ces éventualités. Quel que soit le prince à qui le sort destine le lourd héritage de l'empereur Guillaume, soyons sages, soyons forts et nous serons à la hauteur de tous les événements.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

CRISE CONSTITUTIONNELLE

« Monsieur le Président de la République, n'ajoutez pas à une crise ministérielle,

---

59 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Elle cessa d'écrire, épuisée par les lignes déjà tracées. Après un long moment, sa tête alourdie se renversa sur le dossier de son fauteuil, et elle murmura d'une voix bien faible :

— Que c'est doux de mourir, lorsque la mort vient terminer nos peines... Je voudrais m'endormir pour toujours, sans bruit, sans attrister personne.

Le soleil rayonnait sur le Jardin des Plantes ; et par la fenêtre ouverte, la mourante contemplait, avec un mélancolique sourire, cette verdure inondée de lumière. Un vent léger et tiède lui arrivait. Le ciel était d'une pureté admirable vers Sainte-Geneviève, et traversé sur un autre point par de petits nuages blancs ayant, dans leur vol, la légèreté d'une aile.

Les heures passaient. La chambre continuait à être inondée de pleine clarté ; et, dans cette nappe de poussière d'or, les objets se détachaient avec une netteté singulière.

Presque tous avaient appartenu à Henri. Ils rappelaient l'absent. Voici l'album où il dessinait ; le violoncelle dont il faisait chanter les cordes ; le livre de piété où il aimait à lire ; les couronnes de laurier d'or qui avaient encerclé sa jeune et jolie tête blonde, et toutes ces choses si fragiles avaient duré plus que lui.

Madeleine ne pleurait pas en les regardant : la réunion était si proche. Celui qui était parti avant elle lui avait ouvert un autre monde. A son tour, elle allait s'y élancer, et les anges ne la repousseraient pas... du moins elle l'espérait...

Maintenant le soleil, au déclin, se cachait derrière la verdure sombre des cèdres, en jetant des flammes qui, graduellement, s'empourpraient. Le regard de la mourante, porté en avant, semblait fixé sur un point unique, qu'elle seule voyait... Était-ce le fantôme de son fils qui passait devant ses yeux ?... Était-ce la céleste Jérusalem qu'elle découvrait cachée dans les rayons du soir ?

Madeleine soupira profondément. Elle se ranimait. Avait-elle dormi ?... Avait-elle rêvé ? Dans son extrême faiblesse, elle n'avait plus conscience ni du temps ni des choses. Ses palpitations ayant perdu de leur violence, elle s'étendit sur son lit sans secours. Alors, elle eut cette sensation de bien-être éprouvée par le voyageur qui a fait une longue route sur un sol rocailleux, et qui s'assied au bord d'un chemin ombragé.

Au couvre-feu, Marie-Josèphe alluma la veilleuse, et donna la potion prescrite. Étant inquiète, elle insista pour veiller sa maîtresse. Les yeux de Madeleine se levèrent, sur les siens, doux et reconnaissants.

— Ne prenez pas cette peine, ma bonne fille. Je serais triste que, pour moi, vous fussiez privée de sommeil.

Mais Marie-Josèphe ne voulut point obéir ; et, résolûment, prit la garde. Elle tricotait pour abréger les heures ; et, au léger bruit des aiguilles frappant l'une contre l'autre, la malade ferma les yeux. Toutefois, elle les rouvrit bientôt. Alors commença le délire. Toute la nuit elle fut en proie à une sorte d'hallucination. Sa figure se rétrécissait, et, dans la pâleur de son visage, ses yeux noirs brillaient d'un feu sombre. Elle revoyait, comme dans un lointain, toutes ses joies de jeune mère ; elle se figurait bercer, dans ses bras, son petit enfant, et lui chantait doucement des chansons de nourrice. Et la suavité de cette voix de mère aimante, toutes ces douceurs murmurées à l'oreille du petit être imaginaire brisaient le cœur de la Bretonne. Marie-Josèphe avait abandonné son travail, et, tombée à genoux devant le lit, elle sanglotait en balbutiant :

— Pauvre madame ! pauvre madame ! que le bon Dieu ait pitié d'elle.

Madeleine eut un long frémissement. La joie l'ébranlait tout entière. Elle ne paraissait pas seulement heureuse, mais ravie. Ses chants avaient cessé ; et maintenant elle parlait d'une voix distincte.

— Prenez-le... mettez-le avec soin dans son berceau... Je ne dors pas, moi, je veillerai sur lui... j'entendrai sa respiration si douce.

Puis, tout à coup, elle poussa un cri terrible.

L'hallucination avait changé de nature. On le voyait à son œil hagard, à la sueur qui perlait à son front.

Elle haletait ; et se levant toute droite sur son séant :

— De l'air !... de l'air !... J'étouffe.

Une potion lui rendit un peu de calme. La fenêtre, entr'ouverte par Marie-Josèphe, laissa pénétrer l'air du matin. Le jour remplaçait lentement le crépuscule.

— Vous voilà mieux, dit enfin la vieille servante ; la Vierge Marie vous guérira.

Madeleine eut un faible sourire.

— Pourquoi essayer de me tromper, ma pauvre fille ? Il n'y a pas d'espoir à conserver. Quand j'ai vu mon fils étendu sur les marches de granit de la grande croix, j'ai été frappée d'un coup qui m'a atteinte au cœur.

Elle ajouta avec un sourire :

— Il me serait doux de voir le supérieur des Missions... Henri l'aimait.

(*A suivre.*)

une crise constitutionnelle. » C'est l'*Evénement* qui parle ainsi.

Ce langage, qui déguise mal les menaces adressées par la presse radicale à M. Grévy, serait-il l'indice d'une campagne ouverte contre l'Elysée? Il n'y a pas à en douter.

L'*Intransigeant* accuse, en effet, formellement M. Grévy d'en prendre singulièrement à son aise avec la Constitution.

« Mac-Mahon, ajoute-t-il, ne voulant pas se *soumettre*, a eu la probité de se *démettre*. Le président actuel de la République refuse, lui aussi, de se soumettre; mais comme il tient, sans doute, aux douze cent mille francs que nous lui servons annuellement, il ne peut se décider à se démettre. »

La *Lanterne*, avons-nous dit hier, l'a traité de « factieux ».

Cette campagne contre le Président de la République dénote une nouvelle fermentation dans les couches radicales et il sied d'en tenir compte.

Le régime républicain, après avoir jeté la perturbation dans l'organisation administrative du pays, après avoir abâtardi et discrédité le parlement, affaibli l'autorité et l'action du pouvoir exécutif, nous expose à une crise constitutionnelle, ou mieux, comme l'écrit M. Henri Maret, à une crise nationale.

Le pays, sous cette action délétère de la République, se trouve livré aux menaces de l'anarchie socialiste ou à la dictature.

Car cette campagne contre M. Grévy, par qui est-elle inspirée? Au profit de qui?

La révolution ou la dictature, les deux ensemble, guettent leur proie. La France est-elle à la veille, une nouvelle fois, de devenir la victime des fautes et des folies républicaines?

***

Il est question dans les groupes intransigeants d'organiser des manifestations sur la voie publique pour réclamer le maintien comme ministre du général Boulanger. Des estrades seraient dressées au coin des carrefours, et des orateurs inviteraient les passants à apposer leur signature au bas de pétitions demandant sur un ton menaçant que le protégé de M. Rochefort conserve son portefeuille. Est-ce assez grotesque?

***

Les pétitions, les adresses, les manifestes ne cessent pas. La loge maçonnique de Clermont-Ferrand, la Société des anciens militaires de Cette, la Société colombophile d'Aix en Provence, la loge maçonnique de Carpentras, des habitants de Bastia réunis au Grand-Café, etc., envoient leurs chaleureuses adhésions et, par comble d'ironie, ils les adressent à M. Jules Grévy, comme pour le vexer. Les conseils municipaux délibèrent en séance officielle, sans autorisation des préfets.

***

Le *Rappel* annonce la mort de Poultier, l'ancien ténor de l'Opéra.

On se souvient de l'éclat qu'eurent ses débuts. On avait rarement entendu une voix aussi fraîche et aussi sympathique.

Fils d'un pilote de Villequier, il n'avait pas fait d'études musicales. Il était tonnelier à Rouen, chez un oncle, quand le directeur de l'Opéra, ayant entendu parler de sa voix, l'engagea, l'emmena à Paris et lui fit apprendre le chant, le maintien, l'escrime, tout ce qui lui était nécessaire pour se présenter au public. Après deux ans il fut en état de débuter, et ce fut un ravissement. Un reste de gaucherie ne lui nuisit pas. Bien des personnes ont encore dans l'oreille, après cinquante ans, la délicieuse façon dont il disait, dans la *Muette*, l'air du sommeil.

Il dura une douzaine d'années, « long espace de vie » pour un ténor. Puis il se retira, avec ce qu'il avait économisé, dans son village natal, où il se fit construire, à mi-côte, une jolie maison qui regarde la Seine.

Il était resté très simple et très modeste, reparaissait de temps en temps sur un théâtre, le plus souvent sur celui de Rouen. Sa voix était encore très pure et n'avait guère perdu de son volume.

Puis il tomba gravement malade il y a trois ou quatre ans; il ne se rétablit qu'incomplètement et ne redevint plus lui-même.

Il vient de mourir dans sa 73e année.

Il laisse une fille et un fils.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — La *France*, en dépit des démentis, maintient ses nouvelles alarmantes sur l'état du prince impérial d'Allemagne :

« Le prince impérial est au plus mal. Les médecins n'ont pas cru que son état de faiblesse leur permît de procéder à une seconde opération chirurgicale. La première opération a bien eu lieu samedi, comme je vous l'ai télégraphié. Si l'*Agence Havas* a démenti cette nouvelle, elle s'est trompée.

» Ici même, la *Gazette de Voss* confirme ce fait. La trachéotomie avait pour but l'enlèvement à la gorge d'une tumeur ou plutôt d'un cancer (neubildung). Après une consultation de cinq médecins, parmi lesquels figurait le célèbre professeur Virchow, le chirurgien anglais Mackensie fit l'opération.

» Aujourd'hui, une seconde opération est nécessaire, je vous le répète, car le cancer s'étend de plus en plus.

» *On redoute d'un moment à l'autre un dénouement fatal*, par empoisonnement ou par étouffement.

» Le fils du prince impérial, le prince Guillaume, petit-fils du vieil empereur et colonel dans l'armée prussienne, souffre également d'une tumeur à l'oreille.

» Ces tristes nouvelles sont soigneusement cachées.

» Une grande revue d'apparat a eu lieu hier à Potsdam. Toute la famille impériale et la cour y assistaient, excepté naturellement le prince impérial.

» L'impératrice Augusta est désespérée. Le vieux souverain ne connaît pas encore toute l'étendue du malheur qui le menace. »

LE JUBILÉ DE LA REINE D'ANGLETERRE

La reine Victoria est entrée mardi dans sa soixante-neuvième année.

Elle est née le 24 mai 1819 et occupe le trône de la Grande-Bretagne depuis le 21 juin 1837.

Il n'y a actuellement en Europe que trois souverains régnants qui ont dépassé l'âge de la reine Victoria : l'empereur d'Allemagne et les rois de Danemark et de Hollande.

Le 21 juin prochain, on célébrera le jubilé de la reine, c'est-à-dire le cinquantenaire d'avènement.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 mai.

La séance d'aujourd'hui a été meilleure; les cours de nos rentes sous cette impression se relèvent un peu : 3 0/0, 81.02; 4 1/2 0/0, 108.50.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,370. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration a autorisé pour 4,778,934 fr. de nouveaux prêts. Le premier tirage des Bons de la Presse qui aura lieu le 15 juin comprend plus de 500 lots dont un de 100,000 fr.

La Société Générale est toujours très ferme à 455.

L'assemblée générale de la Banque d'Escompte aura lieu le 28 courant, on cote 458.

La Société des Dépôts et Comptes Courants reste à 600. Le bilan au 30 avril constate une augmentation de 1,000,000 en compte et 4,000,000 en portefeuille.

La Foncière-Vie, par une heureuse innovation, accorde à ses assurés 80 0/0 des bénéfices, alors que la plupart des autres sociétés ne donnent que 50 0/0. Cette Compagnie offre des garanties financières de premier ordre, son capital étant de 40 millions, dont un quart versé.

Les Polices A B de l'Assurance Financière ont un bon courant d'affaires. Les garanties de premier ordre et son intérêt annuel de 5 0/0 en font un titre digne de figurer dans les portefeuilles les plus sérieux.

L'action de Panama est toujours très ferme à 402. La réunion des actionnaires doit avoir lieu le 18 juin.

Les cours des diverses lignes de chemins de fer français se maintiennent sans que les échanges soient plus suivis.

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST

Quelques journaux ont annoncé que le projet de mobilisation était d'ores et déjà abandonné, et qu'on y substituerait un appel successif pour une durée de six semaines des dispensés du service en temps de paix, qui n'ont jamais reçu d'instruction militaire jusqu'à ce jour.

Il est inexact que le projet de mobilisation soit abandonné. Quant à l'appel des dispensés, cette mesure, à l'étude depuis longtemps, doit, dans les intentions du ministre, recevoir cette année sa première application, conformément à la loi de 1872.

On lit dans la *France militaire* :

« Pour compléter les renseignements que nous avons donnés dernièrement au sujet de la création d'une Ecole de télégraphie au Mont-Valérien, nous ajouterons qu'il sera organisé en 1887, pour les cavaliers télégraphistes, des Ecoles régionales de télégraphie légère dans les places ci-après : Paris, Camp de Châlons, Lyon, Saumur. »

Le ministre de la guerre vient de décider que les sous-officiers élèves officiers, sortis de l'Ecole de Saumur, continueraient, jusqu'à leur promotion au grade de sous-lieutenant, à toucher la solde spéciale de 1 fr. 75, attribuée aux élèves suivant les cours.

C'était de toute justice.

SQUARE DU THÉATRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Dimanche 29 mai, à 8 heures 1/4.

Programme.

1° Allegro..... X.
2° *Valse-Caprice*, fantaisie variée pour clarinette..... MAYEUR
3° *Une Nuit à Grenade*, fantaisie..... BUOT
4° *La Pie-Grièche*, polka pour piston. X.
5° *Poète et Paysan*, ouverture..... SUPPÉ

Le Chef de musique,
GOUBEAULT.

Nous avons reçu hier, trop tard pour la publier dans notre dernier numéro, la lettre suivante :

Ce 25 mai 1887.

Monsieur le Rédacteur,

Hier soir, après la répétition de l'Harmonie Saumuroise au lieu de réunion, grand Café du Commerce, il m'a été donné d'entendre le TRIO NAPOLITAIN.

Par un singulier hasard, l'Harmonie venait de jouer la célèbre ouverture de F. de Suppé, *Poète et Paysan*.

Le TRIO NAPOLITAIN a exécuté cette ouverture avec une précision, un brio et une finesse surprenantes, et de plus a *joué la note*, chose rare parmi les artistes qui se font entendre dans ces établissements.

Aussi je vous assure que j'ai savouré en gourmet l'*Ave Maria* de Gounod, bien *rendu* et *chanté*, et la *Stella confidente*, sérénade italienne d'une douceur et d'un charme infinis. Du reste, tous les morceaux joués ont produit sur l'auditoire un effet qui me donnait la somme de l'amour que nos jeunes gens ont de la musique. On aime vraiment la musique à Saumur.

M. Dalessandro dirige avec talent ce Trio, où les deux violons alternent dans des passages ascendants et descendants, où ils se rencontrent et se marient d'une manière heureuse.

L'accompagnateur harpiste, d'un réel talent, tire de son instrument des effets surprenants; c'est un vrai musicien.

Aussi crois-je rendre service aux délicats, aux chercheurs de sensations nobles et pures de la bonne musique, en leur recommandant d'entendre ces artistes.

Veuillez agréer, etc.

CH. CARICHOU,
Président de l'Harmonie Saumuroise.

Nous nous empressons d'annoncer que le *Trio Napolitain* se fera entendre une dernière fois demain vendredi, à 8 heures du soir, au Café du Commerce.

THÉATRE DE SAUMUR

Nous rappelons que la représentation de Fusier a lieu ce soir jeudi sur notre scène.

Lundi dernier, c'est devant une salle comble que M. Fusier a donné sa première représentation au Théâtre-Français de Tours.

L'inimitable comique et les artistes qui l'accompagnent ont remporté un grand succès dans la *Transformation de Paris vivant*. Fusier a été amusant au possible en imitant toutes sortes d'instruments avec ses lèvres.

Hier soir, Fusier a donné une deuxième et dernière représentation qui eu le même succès.

M. Fusier a commencé sa tournée le dimanche 15 mai par Melun; elle se terminera le 12 juillet à Soissons, après avoir joué dans près de soixante localités. Il n'y aura pas eu un seul jour de repos. Dans l'itinéraire fixé avant le départ, Tours est la seule ville où deux représentations étaient annoncées.

LES VACANCES. — M. le ministre de l'instruction publique a fixé ainsi qu'il suit les vacances des lycées et collèges de garçons pour l'année 1887 :

Distribution des prix : mardi 2 août.
Ouverture des vacances : mercredi 3 août.
Rentrée des classes : lundi 3 octobre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
Concours de Gymnastique à Tours

A l'occasion des Concours de Gymnastique qui auront lieu à Tours, la Compagnie d'Orléans mettra en marche dans la soirée du 29 mai (*nuit du dimanche* 29 *au lundi* 30), sur la ligne d'Angers, un train spécial entre Tours et Saumur.

Départ de Tours à minuit 15.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de la Pentecôte. — Billets d'aller et retour à prix réduits.

A l'occasion de la fête de la Pentecôte, des billets de bains de mer seront délivrés aux prix fixés par le tarif spécial A n° 8 (§ 3, alinéa A) pour Saint-Nazaire, le Croisic, Guérande et points intermédiaires, pendant les journées des 27, 28, 29, 30, 31 mai, 1er, 2, 3, 4 et 5 juin.

Ceux délivrés à la gare de Tours, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre cette ville et Saint-Nazaire, seront valables jusqu'au mardi 7 juin.

CONCOURS POUR LE SURNUMÉRARIAT DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Un concours pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu le jeudi 4 août 1887, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités, ayant une taille de 1m 54 au minimum, ainsi que les anciens militaires et les fonctionnaires publics comptant trois années de services rendus à l'Etat et âgés de moins de 30 ans ou qui, comptant moins de trois ans de services, n'ont dépassé la limite d'âge de 25 ans que d'une durée inférieure à celle de leurs services.

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction de leur candidature.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme de l'examen.

La liste d'inscription sera close le 30 juin 1887.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Tous les buffets du réseau de l'Etat servent aux voyageurs des repas à 1 fr. 50.

Ces repas sont ainsi composés :

Un plat de viande avec légumes. — Fromage. — Carafon de vin de 30 centilitres. — Pain à discrétion.

ANGERS.

Restitution posthume. — Samedi 21 mai, la concierge de la chapelle du Champ-des-Martyrs, à Angers, a trouvé devant l'hôtel un paquet soigneusement ficelé. La brave femme fut fort étonnée en ouvrant le paquet d'y voir une liasse de reçus au nom de Jean Cordier, cultivateur à Corné, un titre de rente au même nom et 350 fr. en billets de banque. Le tout était accompagné d'une lettre, dans laquelle un inconnu disait que, pris de remords, il venait rapporter l'argent volé jadis par lui, pensant que M. Cordier récompenserait la personne qui lui remettrait ces valeurs.

Cet argent, ainsi retrouvé, a été remis à son légitime propriétaire; il avait été volé, il y a douze ans, un jour de foire, dans la halle au blé. Les recherches faites, à cette époque, pour retrouver le voleur avaient été infructueuses.

TOURS.

On lit dans le *Napoléon du Centre* :

« Nous sommes toujours sans ministère — c'est-à-dire sans général Boulanger, parce que le ministère, que dis-je? l'Etat c'est lui.

» Le maire Fournier en aura la jaunisse, bien sûr. M. Fusier a refusé de se prêter à la combinaison, proposée par notre confrère du *Journal d'Indre-et-Loire*, de jouer le rôle du général Boulanger à la fête du 29 mai. Il a répondu à M. le maire qu'il ne pourrait se prêter à ce stratagème qu'au dessert du banquet, et encore il voulait être payé d'avance! C'était demander l'impossible.....

» M. le Maire est parti pour Paris, accompagné d'un officier supérieur, ami de l'ex-ministre de la guerre.

» Il espère décider le général Boulanger à venir *quand même* prêter son concours aux fêtes de gymnastique du 29 mai.

» On sait que M. Fournier n'est pas éloquent, il en a conscience, et c'est au sympathique capitaine X... qu'il a remis le soin de plaider sa cause. »

Heureusement pour la maire de Tours que le général Boulanger sera probablement redevenu ministre avant dimanche.

LA DESTRUCTOIN DU POISSON DANS LA LOIRE ET DANS LA VIENNE

On écrit de Candes, au *Journal d'Indre-et-Loire*, le 23 mai :

« Pêcheurs au filet et pêcheurs à la ligne sont unanimes pour reconnaître que la Loire, entre Saumur et Candes, est devenue à peu près sans poisson.

» Il y a deux ou trois ans, on prenait encore, à la ligne, quelque belle pièce, et nous connaissons un certain nombre d'amateurs de Tours et de Saumur qui ne venaient jamais en partie de plaisir, soit à Montsoreau, soit à Turquant, sans faire de très bonnes pêches.

» Cet heureux temps n'est plus. Aujourd'hui, les pêcheurs reviennent bredouilles neuf fois sur dix.

» Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le petit poisson lui-même a eu le sort du gros. Les goujons, dont la capture est si facile et si amusante, sont devenus de véritables raretés. Brêmes, gardons, juernes, dards, perches, etc., sont à peu près dans le même cas.

» Ce que nous disons de la Loire peut s'appliquer également à la Vienne, dans son parcours de Candes à Saint-Germain.

» A quelles causes attribuer cette disparition du poisson ?

» Au braconnage, à l'emploi de certains filets et à des modes de pêches prohibés.

» Le braconnage s'exerce particulièrement à l'époque des crues.

» Le poisson, gros et petit, suit l'eau montante, se répand dans les marais et les prairies et pénètre dans les fossés et les boires.

» Là, il est pourchassé et pris en quantités énormes par des bandes d'individus munis de carrelets qui barrent presque entièrement les fossés. On me disait qu'il n'était pas rare de voir prendre d'un seul coup de filet jusqu'à vingt-cinq livres de poisson.

» Cette pêche destructive a lieu la nuit aussi bien que le jour, et les procès-verbaux dressés par l'autorité sont là pour attester ces faits de braconnage.

» Dernièrement encore, huit ou neuf individus ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Chinon pour avoir pêché, du côté de Thizay, dans des conditions prohibées par les règlements.

» Mais le plus grand nombre des délinquants, la nuit surtout, échappent à la surveillance des agents. Montés dans des bateaux ou munis de perches dont ils se servent fort adroitement pour franchir les plus larges fossés, ils s'enfuient à la première alerte, et ne peuvent être pris. Il est certain que si la gendarmerie avait, comme les gardes-pêche, des bateaux à sa disposition, les répressions seraient plus faciles et plus fréquentes.

» J'ai parlé tout à l'heure de certains filets avec lesquels on détruit le poisson. Le plus meurtrier de ces filets est le traîneau, engin prohibé.

» En se promenant sur les grèves de la Loire, on voit souvent, entre Candes et Souzay, surtout à l'époque des basses eaux, des milliers de petits poissons morts. Ces poissons, roulés sur le sable, ont été tués par le plomb du traîneau, et comme ils étaient trop petits pour être livrés à la vente, le braconnier les a abandonnés.

» Ainsi, braconnage dans les marais, au temps des crues, et usage d'engins prohibés : tels sont, selon nous, les principales causes de la destruction du poisson dans nos contrées. Ces deux causes sont, ici, de notoriété publique.

» Il nous semble qu'une surveillance active, un redoublement de surveillance, ne tarderait pas à faire cesser ces faits de braconnage qui, si cela continue, amèneront la disparition complète du poisson.

» J. DE C. »

LES POMPIERS DE RENNES

Les journaux de Rennes nous apprennent qu'au concours de pompes qui a eu lieu dimanche, les pompiers de Rennes ont ouvert le concours par le simulacre d'une attaque de maison à trois étages incendiée. Puis, à la fin, ils ont fait l'expérience du sauvetage au moyen du boyau, qui se compose d'un sac en toile ouvert aux deux extrémités. Les pompiers se laissent glisser à l'intérieur, en réglant la vitesse de la descente au moyen des coudes que l'on écarte plus ou moins. Le public a vivement applaudi un clairon, qui n'a cessé de sonner en descendant de cette façon les trois étages de la construction qui servait au concours.

Le fait n'est pas nouveau. Il y a plusieurs années déjà que cette expérience est faite par les pompiers de Saumur.

UN LIBÉRÉ DE FONTEVRAULT

Un sieur Léon Pellouard, sorti de Fontevrault, sans domicile fixe, a pénétré dans la nuit de mercredi à jeudi chez sa femme, demeurant impasse des Hautes-Granges, à Blois.

Il s'est jeté sur elle en vociférant des menaces de mort : « Je te tiens du coup, tu vas y passer ! » hurlait-il. La saisissant à la gorge, il chercha à l'étrangler, et, ne pouvant y parvenir, il lui brisa sur la tête une terrine de grès ; il ramassa ensuite les morceaux et tenta de les lui enfoncer dans la figure et dans la gorge ; enfin il la jeta dans la rue.

Les voisins, réveillés par le bruit de cette rixe, prévinrent les agents. Arrêté immédiatement et amené en présence de M. le commissaire de police, Pellouard a déclaré qu'il sortait de Fontevrault et qu'il avait annoncé à ses gardiens et à ses codétenus son intention de tuer sa femme à sa sortie de prison.

Il a été mis à la disposition de M. le procureur de la République.

LA NEIGE A LA FIN DE MAI

La neige est tombée, lundi et dimanche, dans le département du Rhône.

De tous les points de la région arrivent des nouvelles disant que les montagnes sont complètement blanches.

A Saint-Laurent-de-Chamousset, à Thizy, à Meximieux, la couche de neige atteint vingt centimètres.

Dans l'Ardèche, la neige a fait son apparition à Escrinet, près Aubenas, et à Lanarce. La terre était recouverte de plusieurs centimètres.

Il est tombé de la neige en grande quantité à Remiremont (Vosges) et dans toute la région montagneuse des environs.

On écrit de Meymac (Corrèze) que, lundi, la neige est tombée avec une intensité véritablement extraordinaire sur cette localité et ses environs, sur le plateau de Millevaches principalement.

Les plus vieilles gens de cette petite localité affirment qu'ils n'ont jamais vu un tel tapis de neige en pareille saison.

La température est d'une rigueur exceptionnelle en Savoie. Depuis quelques jours, la neige tombe, et tous les sommets en sont couverts.

Dernières Nouvelles.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Une dépêche de ce matin annonce que M. DE FRECYNET a enfin accepté de former le nouveau Cabinet.

INCENDIE DE L'OPÉRA-COMIQUE

Une autre dépêche de Paris annonce que l'Opéra-Comique est en flammes. Douze morts et cent blessés reconnus.

L'incendie a pris hier soir en pleine représentation. On jouait *Mignon*.

Primeurs. — On a mis en vente aujourd'hui, à l'EPICERIE CENTRALE, rue Saint-Jean, 28, — des *Pommes de terre nouvelles* à 0 fr. 25 c. le 1/2 kilo, provenant des terrains sablonneux de l'île de Noirmoutier.

Dans la 83e série de l'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, qui vient de paraître, offre un intérêt poignant à des lecteurs français. C'est, en effet, là que commence l'étude de cette double province d'Alsace-Lorraine qui ne se console pas d'avoir été ravie à la France par la force des armes.

Outre un plan du territoire de Brême, quatre gravures ornent le texte : ce sont des vues d'Ems, de Creuznach, un aperçu de la charge des 8e et 9e régiments de cuirassiers à Reischoffen et un portrait de M. Kablé, ancien député de Strasbourg.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « *obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux.* » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

Théâtre de Saumur

JEUDI 26 mai 1887,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Donnée par

FUSIER

Du théâtre du Palais-Royal,

AVEC LE CONCOURS DE

Mme RIVIÈRE, de la Gaîté ; M. BRUET, de la Gaîté ; M. TERVIL, des Variétés ; M. GEORGES LAMOTHE, organiste-compositeur de S. M. la Reine d'Espagne.

Programme.

1re PARTIE

Sérénade (Guyon-Bruet), chantée par M. Bruet.

Grand air de la *Fille du Régiment* (Donizetti), par Mme Rivière.

Seul et unique (E. Lhuillier), scène d'imitation, inédite, par M. Fusier.

A *Sous les grands arbres* (G. Lamothe) ; B *Les Pifferari* (Gounod), morceaux d'orgue exécutés par M. Georges Lamothe.

A *Joli mois de mai* (E. Lhuillier) ; B *Une vision*, actualité (Lefranc), par M. Tervil.

A *Vielle et cornemuse* (pastorale inédite), par E. Lhuillier, musique de Bruet ; B *Tambour et trompette*, fantaisie (inédite), par d'Agaton, musique de Trave, duos chantés par Mme Rivière et M. Bruet.

PARIS VIVANT, grande scène (inédite), à transformations, paroles et musique d'E. Lhuillier ; — un cocher, M. Prud'homme, une dame de la Halle, le Père Jacob, par M. Fusier.

2e PARTIE

A *Chanson arabe* (G. Lamothe) ; B *Hallali*, grande valse de concert (G. Lamothe), morceaux de piano exécutés par l'auteur G. Lamothe.

LA POUPÉE AUTOMATE, paroles de Wilemer et Delormel, musique de Frédéric Barbier. — Zanetta, Mme Rivière ; M. Fritz, M. Bruet.

Barbasson (O. Pradels), récit marseillais, par M. Tervil.

Hat-Paper (Neuville et Bourgeois), par M. Fusier.

Pendant la valse (G. Lamothe), morceau pour orgue, par l'auteur G. Lamothe.

Le Xilolo (Guyon-Bruet), duetto, par M. Bruet et Mme Rivière.

CHEZ L'ILLUSIONNISTE, bouffonnerie fantastique (inédite), de MM. Lemercier de Neuville et Fusier. — M. Fusier jouera Truckainski ; M. Tervil, le vicomte de Colcassé, qu'ils ont créé à Paris.

Orgue de la Maison ALEXANDRE.

Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.
PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
PALAIS-ROYAL Lunettes et pince-nez, étuis.
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean

SAUMUR.

7 **Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

La Servante du Clos Cadet

Turc avait été enfin rappelé par Marie et son adversaire était couché sanglant, le visage à demi-dévoré, la gorge ouverte ; il râlait, on le laissa sur le chemin.

Mme Élise, prise de peur à son tour, était sortie pour se rendre compte de ce qui se passait, et ce qu'elle éprouva en voyant son pauvre et cher mari porté par son fils et les voisins ne saurait se dire.

Mais un autre malheur s'abattit la même nuit sur les hôtes du clos Cadet. Vers minuit, les cris : Au feu ! retentirent ; la maison, la grange, le hangar, tout était en flammes.

Ce crime était l'œuvre du Louchon. Profitant du désarroi qui régnait dans la maison, il s'était introduit dans le bûcher, dans l'écurie, et avait accompli l'œuvre de destruction et de haine qu'il méditait depuis longtemps.

IV

Ce fut un véritable désastre. Il fallait recommencer la vie. Paul était courageux et il ne redoutait pas les privations ; mais sa mère vieillissait, mais son père était estropié pour toujours ; Mme Élise pleura d'abord et beaucoup, puis elle demanda à Dieu de lui donner du courage et de la force. Il ne fallait plus compter sur le travail du père qui allait rester cloué dans son lit pendant de longs mois, mais une réforme était indispensable. Le ménage Cadet ne pouvait plus garder de servante, et bien qu'il lui en coûtât beaucoup, la maraîchère, après huit jours consacrés à une réorganisation nouvelle, et après avoir consulté son mari et son fils, se décida à annoncer à Marie sa résolution.

Paul n'osa pas élever la voix pour protester. Il aimait Marie, mais sans se l'avouer ; il comprenait d'ailleurs la nécessité d'une séparation ; mais qui se chargerait d'annoncer la nouvelle fatale à la jeune fille ? Ce ne pouvait être que Mme Élise. La chère femme avait le cœur brisé, car elle aimait cette enfant dévouée de tout son cœur.

Quant à Marie, elle était à cent lieues de prévoir le malheur qui la menaçait. Elle ne songeait qu'à une chose, se rendre plus utile que par le passé s'il était possible.

Paul sortit pour ne pas assister à cette scène qu'il pressentait devoir être douloureuse.

Le père reposait immobilisé par la douleur ; il eût été d'ailleurs dans l'impossibilité de dire à sa servante qui le soignait comme si elle eût soigné son père : Va-t'en.

Mme Élise appela Marie ; celle-ci accourut avec empressement.

— Et d'abord, lui dit sa maîtresse, viens, ma chère enfant, que je t'embrasse.

Jamais Mme Cadet n'avait tutoyé sa servante, aussi celle-ci fut-elle toute joyeuse de cette nouvelle preuve d'affection, et ce fut les larmes dans les yeux qu'elle se jeta dans les bras de celle qu'elle considérait comme une seconde mère.

— Voyons, ne pleurons pas encore, ma fille, nous avons besoin de tout notre courage.

— Oh ! j'en aurai, madame, vous verrez comme je travaillerai.

Mme Élise sentait de nouveau l'attendrissement la gagner, et devant les paroles de Marie, elle ne se sentait pas la force de lui dire la vérité, et elle aussi pleura. Le père Cadet, en entendant les deux femmes verser des larmes et s'embrasser, crut qu'Élise avait parlé entre deux caresses, et pleurant à son tour, dit à Marie en lui tendant la main :

— Mais tu viendras nous voir souvent au moins !

Marie ne comprit pas tout d'abord, puis le jour se fit dans son cœur ; elle devint pâle, deux ruisseaux de larmes jaillirent de ses yeux et elle cacha sa tête sur les genoux de sa maîtresse en s'écriant :

— Vous me renvoyez !... vous me renvoyez !

Et elle éclata en sanglots.

Paul entra à son tour ; en l'entendant, Marie se releva, elle courut vers le jeune homme et lui dit d'une voix suppliante :

— Monsieur Paul ! monsieur Paul ! dites donc qu'on ne me renvoie pas !...

Puis, s'adressant au bonhomme de père, qui se mouchait bruyamment pour dissimuler son émotion, elle ajouta :

— Et vous, monsieur, priez donc madame de me garder : elle fait tout ce que vous voulez... Je n'ai rien fait de mal, madame, n'est-ce pas ?... Si je vous ai offensés, pardonnez-moi... je vous en prie !... Mon Dieu ! mon Dieu !...

Et, la tête enfoncée dans les draps du blessé, elle sanglottait convulsivement.

— Comme elle nous aime ! murmura Mme Elise.

L'enfant l'entendit :

— Oh ! oui ! oui ! je vous aime, madame ! dit-elle en courant vers elle et en lui baisant les mains ; je vous aime presque autant que ma mère. J'aime votre excellent mari, je vous aime tous... Ne me renvoyez pas !...

— Enfant, chère enfant ! tu sais bien que nous sommes pauvres.

— C'est pour cela ?

— Sans doute !

— Bien vrai, madame ? bien vrai, monsieur ? bien vrai, monsieur Paul ?

— Et pourquoi donc veux-tu qu'on te renvoie ? dit le père Cadet. Est-ce que tu n'es pas de la famille ?...

— Eh bien ! alors... Est-ce qu'on donne des gages à quelqu'un de la famille ?... On ne m'en donnait pas, chez ma mère...

(*A suivre.*) E.-M. DE LYDEN.

Etude de Me LIBAUD, avoué-licencié à Chinon.

A VENDRE

Par adjudication et aux enchères publiques, à titre de licitation,

En 70 lots,

Sur les mises à prix s'élevant à **95,566** fr., avec faculté de réunion.

BATIMENTS

Terres, Prés & Vignes,

Sis communes de Bourgueil et de Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire),

Dépendant de la succession de M. Armand-Gustave LEJOUTEUX, en son vivant propriétaire à Bourgueil.

L'ADJUDICATION aura lieu en la Mairie de Bourgueil et par le ministère de Me GIRAULT, notaire à Bourgueil, le MARDI 14 JUIN 1887, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu.

Pour insertion sommaire,

Signé : LIBAUD.

(351) *Avoué-licencié.*

A VENDRE

LA BELLE

TERRE DE CHOZÉ

Commune de Cizay, canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), d'une superficie de 127 hectares.

Belle habitation, vastes servitudes, ferme, terres, vignes, prés, bois et magnifique futaie de 2 hectares; chasse.

Propriété de rapport et d'agrément.

S'adresser à M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay. (343)

A VENDRE

Dans le côteau, à 1 kilomètre de la ville,

CLOS DE VIGNE

En plein rapport

Avec maisonnette neuve, caves et pressoir.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON A VENDRE

Située à Chacé,

Et 22 ares 38 centiares de vignes.

S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, 5, rue du Marché-Noir. (353)

IMPRIMERIE PAUL GODET

A VENDRE

ROGNURES

Pour emballages,

Blanches ou de couleur.

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

Un Magasin de Mercerie

Et de Modes,

Situé à Saumur, rue du Puits-Neuf, n° 1,

Ensemble : les marchandises, matériel, droit au bail.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, syndic de faillite, 10, rue des Basses-Perrières, Saumur. (359)

VINS EN GROS

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... **65** fr.
VIN BLANC supérieur... **65** fr.
id. ordinaire... **50** fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

BOULANGERIE VIENNOISE

DECHEZELLE-ROBIN

67, quai de Limoges, 67

Panification Française et Etrangère

Entrepôt de Son et de Levure.

Offres et Demandes

Un HOMME de 30 à 35 ans, connaissant la cuisine, demande emploi chez personne seule ; sait diriger intérieur de maison.

S'adresser au bureau du journal.

M. BRUNET père, rue de la Petite-Bilange, Saumur, offre tous fourrages verts rendus chez les propriétaires, quantités qu'on voudra.

ON DEMANDE un **garde particulier**, sachant s'occuper d'agriculture.

On demande une **femme** sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

On accepterait un ménage.

S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

32e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an..... 6 fr.
— pour six mois.. 3 fr. 50
— pour trois mois. 2 fr. 50
Étranger (Union postale) . . . . . 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 15, rue de Tournon, à Paris.

Saumur, Imp. P. GODET.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torses ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... **375** fr. net.

La même avec buffet grande taille..... **440** fr. net.

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... **500** fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

LESSIVE-IRIS

LE PAQUET **0** fr. **35**

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

INJECTION PEYRARD ex-Pharmacien à Alger. L'**Injection Peyrard** est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'**Injection Peyrard** sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. » Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS — NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 MAI 1887.

Valeurs au comptant	Clôture précte	Dernier cours.
3 %	80 75	81 —
3 % amortissable	83 50	83 60
3 % — (nouveau)	— —	— —
4 1/2 %	103 50	103 50
4 1/2 % (nouveau)	108 25	108 35
Obligations du Trésor	515 —	515 —
Banque de France	4100 —	4090 —
Société Générale	455 —	455 —
Comptoir d'escompte	1013 75	1015 —
Crédit Lyonnais	545 —	545 —
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1362 50	1368 75
Crédit mobilier	— —	275 —

Valeurs au comptant	Clôtur précte	Dernier cours.
Est	775 —	775 —
Paris-Lyon-Méditerranée	1222 50	1220 —
Midi	1158 75	1157 50
Nord	1520 —	1526 25
Orléans	1291 —	1292 50
Ouest	857 50	860 —
Compagnie parisienne du Gaz	1345 —	1345 —
Canal de Suez	2012 50	2016 25
C. gén. Transatlantique	505 —	505 —
Russe 5 0/0 1870	99 70	100 —

Valeurs au comptant	Clôtur précte	Dernier cours.
OBLIGATIONS.		
Ville de Paris, obilig. 1855-1860	525 —	524 —
— 1865, 4 %	524 —	522 50
— 1869, 3 %	405 —	407 50
— 1871, 3 %	395 —	395 —
— 1875, 4 %	514 —	514 —
— 1876, 4 %	512 —	512 50
Bons de liquid. Ville de Paris	521 25	520 —
Obligations communales 1879	479 —	479 —
Obligat. foncières 1879 3 %	476 —	476 —
Obligat. foncières 1 83 3 %	380 —	380 50

Valeurs au comptant	Clotur précédte	Dernier cours.
Gaz parisien	522 50	522 50
Est	384 25	385 —
Midi	392 —	392 —
Nord	400 —	400 —
Orléans	392 25	392 50
Ouest	389 75	389 —
Paris-Lyon-Méditerranée	388 25	389 —
Paris-Bourbonnais	390 —	388 50
Canal de Suez	582 —	584 —

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(orl.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16	8 34
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26	8 43
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 »	»	4 39	8 56
Montreuil (a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52	9 08
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58	9 11
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23	9 37
Loudun	»	8 10	»	3 16	2 52	»	9 52
Poitiers	»	10 33	»	10 40	5 »	»	12 12

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir.	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir.
Poitiers	»	5 50	»	»	12 50	6 15	
Loudun	»	8 42	»		3 56	9 11	
Thouars	6 10	»	12 40	1 30	4 24	9 12	10 09
Montreuil (a)	6 43	9 21	12 59	2 03	4 53	9 45	10 28
— dép.)	6 57	9 45	1 1	2 23	5 02	9 54	10 31
Brézé-s.-Cyr	7 18	10 08	»	2 38	5 17	10 09	
Varr.-Chacé	7 27	10 22	»	2 46	5 24	10 17	
Nantillyhalte	7 34	10 29	»	2 51	5 29	10 22	
Saumur/état)	7 45	10 42	»	3 02	5 38	10 30	
Saumur(orl.)	7 47	»	1 28	3 01	5 40	»	10 58

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn soir	Omn soir
Saumur (or.)	6 53	»	4 16		8 34
Saumur(état)	6 50	8 31	4 13		8 30
Nantilly	7 03	8 3	4 26		8 43
Montreuil (a)	7 29	9 19	4 52		9 08
— (dép.)	7 34	9 29	5 »	4 25	10 »
le Vaudelnay	7 45	9 40	5 11	5 17	10 11
Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44	10 22
Doué	8 05	9 57	5 27	6 20	10 31

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Doué	6 22	8 57	11 54	1 37	8 11
Baugé-l-Ver	6 28	9 07	12 16	1 44	8 20
le Vaudelnay	6 35	9 16	12 34	1 51	8 30
Montreuil (a)	6 44	9 26	12 48	2 01	8 40
— (dép.)	6 57	9 45	1 1	2 23	10 31
Nantilly	7 34	10 29		2 51	»
Saumur(état)	7 45	10 42		3 02	»
Saumur(orl.)	7 47	»	1 28	3 01	10 58

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(orl.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	11 5
Vivy	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»
Blou	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»
Vernantes	8 32	12 31	»	3 40	6 14	»
NoyantMéon	8 59	12 59	2 11	4 04	6 38	11 45
Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32

STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin
Chât.-d-Loir	10 24	12 09	1 52	6 34	12 33	4 53
NoyantMéon	11 27	12 57	3 10	7 38	1 23	5 56
Vernantes	11 40	»	3 39	8 »	»	6 15
Blou	12 »	»	3 51	8 11	»	6 25
Vivy	12 10	»	4	8 20	»	6 33
Saumur(orl.)	12 22	1 35	4 11	8 30	2 01	6 43

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	8 21	»	»
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48
Bourgueil	9 07	3 23	7 »

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Bourgueil	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet	8 30	12 30	5 05
Saumur	9 04	1 15	7 06

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir.
Saumur	»	9 26	4 34
Port-Boulet	8 40	12 20	6 »
Chinon	9 04	12 50	7 24

STATIONS	Mixte matin	Omn. soir.	Mixte soir.
Chinon	7 43	4 41	8 58
Port-Boulet	8 10	5 02	9 22
Saumur	9 04	7 06	10 30

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direc soir
Saumur	3 03	6 55	9 12	1 13	3 31	7 14	10 40
St-Martin	»	7 08	9 26	1 25	»	7 27	»
St-Clément	»	7 15	9 33	1 35	»	7 34	»
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 38	3 47	7 41	»
La Ménitré	3 31	7 35	9 52	1 48	3 54	7 50	11 14
Angers	3 58	8 23	10 41	2 30	4 19	8 34	11 57

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS

STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	3 27	8 22	9 37	12 48	4 34	6 56	10 24
Varennes	»	8 35	9 48	1 01	4 48	7 09	»
Port-Boulet	3 52	8 45	9 57	1 12	4 59	7 23	10 42
La Chapelle	»	9 »	»	1 24	5 17	7 33	»
Langeais	4 26	9 29	10 19	1 52	5 50	8 02	11 11
Tours	5 05	10 12	11 05	2 36	6 40	8 45	11 43

COFFRE-FORT

DE LA

MAISON HAFFNER AÎNÉ

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,

PAUL GODET

IMPRIMEUR, SAUMUR.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.